



vitalliance

Expert de l'aide à domicile pour personnes âgées ou en situation de handicap

TÉLÉASSISTANCE

Nos solutions sécurisantes
et rassurantes



24h/24

Complétez vos services d'aide à domicile, avec une de nos solutions de TéléAssistance, 24h/24 et 7j/7.

vitalliance.fr

01 41 10 05 05

La téléassistance est un dispositif technique permettant d'alerter une plateforme d'écoute, un centre de secours ou bien les proches depuis le domicile de la personne en perte d'autonomie, sans avoir à décrocher le téléphone, en cas de malaise, de chute ou de risque de fugue.

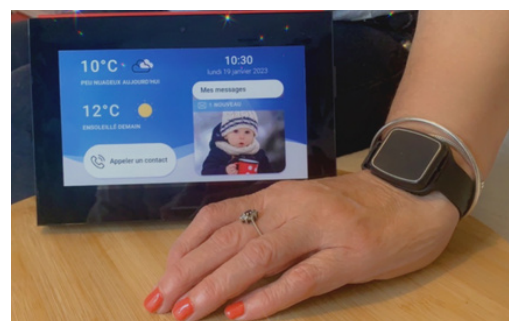
2 outils à votre disposition

- **LA TABLETTE**

- Consultez les messages et photos de vos proches.
- Appelez un proche ou un professionnel sans composer son numéro.

- **LE BRACELET INTELLIGENT ÉTANCHE**

- Détection automatique de chute avec déclenchement automatique de l'alerte.
- En cas de besoin, un simple appui sur l'écran suffit pour lancer l'alerte.



Nos services



TÉLÉASSISTANCE 24H/24

Notre équipe est à votre disposition en cas de problème.



DÉTECTEUR DE CHUTES

Le bracelet détecte une chute et lance l'alerte automatiquement.



CONSEIL VIDÉO

Un médecin répond 24h/24 à toutes vos questions de santé.



MESSAGE & APPELS VIDÉOS

Dialoguez avec vos proches en vidéo.



Option alerte vocale L'écoute qui sauve des vies!

L'analyse vocale intelligente, intégrée dans nos transmetteurs, détecte les situations d'urgence et de détresse et déclenche automatiquement une alerte.

Rassurant quand on n'appuie pas sur le bouton SOS !



ANALYSE INTELLIGENTE DES SONS

La technologie reconnaît les intonations liées à la détresse : peur, douleur, panique, appels à l'aide, gémissements... Elle analyse l'émotion dans la voix et non les mots.



DÉTECTION ET ENVOI D'ALERTE AUTOMATIQUE

En cas de son suspect, une alerte est automatiquement envoyée à notre centre d'écoute, disponible 24h/24 et 7j/7. Un opérateur écoute l'enregistrement de 4 secondes et analyse la situation.



ÉCHANGE AVEC UN OPÉRATEUR

En cas de doute ou de détresse avérée, l'opérateur vous contacte instantanément via le transmetteur ou le téléphone. Selon la situation, il peut : vérifier votre état, prévenir un proche, appeler les secours.

- **39,90€* TTC / mois**
- **Option alerte vocale : 15€* TTC / mois**
- Frais de mise en service : 60€* TTC exonérés si vous bénéficiez de prestations d'aide à domicile Vitalliance
- Nous installons le matériel à votre domicile et vous expliquons son fonctionnement.

* avant crédit d'impôt